

Montréal, le 16 octobre 2003

M<sup>e</sup> Richard Lassonde  
Secrétaire par intérim  
**RÉGIE DE L'ÉNERGIE**  
800 Place Victoria  
2<sup>ième</sup> étage, Bureau 255  
C.P. 001, Tour de la Bourse  
Montréal (Québec)  
H4Z 1A2

**Objet : Gazifère Inc.**  
**Dossier : R3514-2003**

---

Bonjour,

En réponse à la lettre de Gazifère du 15 octobre dernier, le RNCREQ ne s'oppose pas à la présente demande de procéder sur étude de dossier sans la tenue d'une audience publique. L'argumentation écrite nous apparaît suffisante pour faire nos représentations.

Advenant l'acceptation de cette demande, nous comprenons que la Régie va toujours permettre le remboursement des frais encourus par les intervenants tant pour l'analyse de la preuve que pour l'argumentation écrite, le tout, sous réserve de son approbation.

En espérant le tout conforme, veuillez agréer, Me Lassonde, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Jean Lacroix  
Coordonnateur-analyste  
RNCREQ